

Vottem, le 16 septembre 2005

Chers ami(e)s,

Comme vous le savez, une divergence existait entre les membres du bureau quant au fonctionnement à venir du comité de Participation de Vottem.

Dans un souci de transparence, j'aurais souhaité que nous en débattions lors de notre réunion initialement programmée ce jeudi 15 septembre, afin que nous, citoyens de Vottem, décidions ensemble de l'avenir de notre comité.

Malheureusement, et contrairement au *modus operandi* suivi jusqu'alors, nous n'en avons pas eu l'occasion, cette rencontre ayant été annulée par décision de M. le Député-Echevin F. DAERDEN, comme suite à une réunion s'étant tenue avec le bureau le 12 septembre dernier.

Monsieur DAERDEN me signifiant, en ce jour, par courrier, son souhait de procéder à une démission conjointe du bureau avec l'élection d'une nouvelle équipe, c'est par ce petit mot que je m'adresse à vous aujourd'hui pour dresser un bilan personnel de cette année passée à vos côtés.

Cette expérience fut pour moi, comme pour nombre d'entre vous je pense, extrêmement enrichissante à bien des égards, et notamment sur le plan personnel.

Rendez-vous compte : quel défi nous avons pu relever ensemble ! Réunir, au fil du temps, une cinquantaine de personnes d'âge et de sexe différents, dans une pluralité de convictions tant politiques, que philosophiques et religieuses, afin de mener diverses actions, toutes gouvernées par un objectif commun : notre mieux-être à Vottem... Cela, rien ni personne ne pourra nous l'enlever.

Toutefois, malheureusement, il semble à présent évident que seul un comité créé par les gens et pour les gens, avec une réelle indépendance et liberté d'action, aurait pu être viable sur le long terme.

Car c'est bien de liberté d'action qu'il est, et a toujours été, question.

Frédéric DAERDEN nous rappelle dans sa lettre que « *l'objectif de la mise en place des comités de participation est de créer des relais entre l'administration communale et les habitants des divers quartiers en vue de dynamiser la vie dans ceux-ci et le bien-être des citoyens en général.* »

Mais comment créer ces relais entre l'administration et les habitants lorsque l'on se voit constamment reprocher un manque de « diplomatie », lorsque action devient synonyme d'agression ?

Devons-nous en tant que simples citoyens, faire usage de la langue de bois pour faire valoir nos droits ?

Car c'est bien de droits qu'il s'agit. Peut-on considérer comme une demande de faveur le fait de souhaiter vivre en sécurité, dans un lieu sain, propre, et un tant soit peu convivial ?

Non, encore aujourd'hui, je ne le pense pas.

Ces multiples raisons expliquent pourquoi le Comité de Participation de Vottem ne remplit plus, à mes yeux, sa vocation première qui aurait dû, et pu, être de se réunir entre habitants afin de voir comment améliorer notre quotidien dans notre village.

Pourtant, je reste intimement convaincue de la nécessité des comités de citoyens, et j'espère que vous poursuivrez, sans moi, le but qui était le notre, à savoir : l'instauration d'un **réel** dialogue entre les autorités de la Commune de Herstal et nous, leurs concitoyens.

Ce dialogue est pour moi le fondement même de la démocratie.

Restant à votre disposition pour toute activité d'intérêt utile pour Vottem, je vous prie de croire, cher(e)s ami(e)s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jennifer MAUS